Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_152-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Finances – Décision modificative n°1 : budget assainissement

N° 2026-152

L'an deux mille vingt-six

Le 15 septembre, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à La Couyère, sous la présidence de M. Vincent MINIER.

. les conseillers communautaires
BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BERTON Jean-Eric, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BRIZARD Philippe, BRULLE Christophe, BRUNEAU Dominique, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GICQUEL Mikaël, GOHIER Myriam, GOUR Christèle (jusqu'à la délibération n°2026-154), GUYOMARD Jean-François, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert, JUGAN David, LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, MACE Christophe, MARTIN Frédéric, MERAULT Charlotte, MINIER Vincent, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas, PILARD Jean-François, POULAIN Christian, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, TEILLARD Stéphanie, THERON Ludivine.

. pouvoirs

AUBRY Sophie	à MARTIN Frédéric
BOURHIS Isabelle	à PILARD Jean-François
COGREL Chrystèle	à POULAIN Christian
HAMEON Philippe	à GEFFRAY Emmanuel
LE GALL-LE BLEIZ Maud	à JUGAN David
LOUIS Gwénola	à HUREL David
MARCAULT Carine	à GUYOMARD Jean-François
MESLIN Kévin	à BERTIN Isabelle
MOREL Anthony	à BRULLE Christophe
MORICEAU Marie-Françoise	à BERTON Jean-Éric
RIO François	à LOUAZEL Véronique

DATE DE CONVOCATION : le 07/09/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**35**
Votants	**46**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

Vu l'article L1612-11 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu la présentation faite par Monsieur BABIN-TOUBA Ludovic, Vice-Président en charge des finances ;

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_152-DE

Considérant qu'il convient de rembourser à l'Agence de l'eau un trop-perçu de subvention de 40 000 € relatif aux travaux de mise en séparatif réalisés sur la commune de Bain-de-Bretagne ;

Considérant que suite au transfert de la compétence assainissement, cette charge incombe désormais au budget annexe de la Régie Assainissement de Bretagne porte de Loire Communauté, le résultat afférent ayant été transféré à l'établissement lors du transfert de compétence ;

Considérant que les opérations d'investissement en cours sur les stations d'épuration nécessitent également l'inscription de crédits complémentaires afin d'assurer le paiement des travaux ;

Considérant que l'équilibre de cette décision modificative est assuré par une diminution des crédits inscrits à la ligne « frais d'études » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la modification budgétaire n°1 à appliquer sur le budget assainissement pour l'année 2026 :

INVESTISSEMENT				
DÉPENSES				
CHAP-OP	COMPTE	FONCTION	LIBELLÉ	MONTANT
13	13111	921	Subvention d'équipement - Agence de l'eau	**40 000,00**
20	2031	921	Frais d'études	**-97 200,00**
35106	2031	921	Frais d'études	**9 800,00**
35106	2315	921	Installation, matériel et outillage technique	**3 400,00**
35322	2315	921	Installation, matériel et outillage technique	**44 000,00**
TOTAL				**0,00**

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE